

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session AUTOMNE 2018

POL 1400-40
Introduction aux relations internationales

Chargé de cours : Chalmers LaRose

Judi 14h-17h

Courriel : larose.chalmers@uqam.ca

Local: A-3640

Heures de disponibilité : sur rendez-vous

Descriptif de cours

Introduction aux principaux concepts en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système international. Étude des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial jusqu'à nos jours.

OBJECTIFS ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Aujourd'hui, les relations internationales s'imposent comme l'une des disciplines des sciences sociales les plus populaires. Ce cours vous introduit à l'étude des relations internationales en mettant l'accent sur les acteurs et les systèmes qui se trouvent au cœur de la discipline. Il vous fournit les préalables et repères analytiques nécessaires à l'étude des relations internationales dans son plus haut niveau de complexité. L'objectif principal est de familiariser les étudiants avec les concepts, outils et approches de base de la discipline. À cette fin, le cours invite à l'examen d'un ensemble de questions politiques, économiques et juridiques - historiques et contemporaines - permettant d'explorer le comportement des États et d'autres acteurs sur la scène internationale.

À cette fin, nous passerons en revue plusieurs sujets d'intérêt, notamment l'évolution des relations internationales au cours du 20^{ème} siècle; l'impact de certains

événements historiques clés sur le développement de la discipline; les changements dans le système international depuis la fin de la Guerre Froide; l'étude quelques concepts de base, tels que : État, souveraineté, anarchie internationale, intérêt national, puissance, équilibre des puissances, dilemme de sécurité, division internationale ale du travail, sécurité collective, ordre, hégémonie, gouvernance, etc. Une attention particulière sera portée sur la manière dont l'interaction entre les acteurs se manifeste sur la scène mondiale, soit sous la forme de compétition/ rivalités ou de coopération/ partenariat.

Le but est de vous initier à l'exploration systématique de ce monde complexe, changeant et incertain de la politique internationale, en vous familiarisant avec les questions qui font débat au sein de la discipline. Vous n'avez pas besoin de connaissances spécialisées en relations internationales pour débiter ce cours.

Résultats attendus

À la fin du cours, et après avoir effectué l'essentiel des lectures et activités suggérées, vous devriez être en mesure de :

- Comprendre les interactions à l'échelle globale et donner un sens aux mondes qui nous entourent;
- Décrire l'évolution des relations internationales en tant que discipline académique;
- Expliquer la pertinence de termes et concepts clés en relations internationales;
- Analyser les événements, historiques et contemporains, par l'usage éclairé des outils théoriques explorés en relations internationales.

À la fin du cours, vous serez en mesure d'appréhender les aspects théoriques ainsi que certaines données factuelles des relations internationales proprement dites. Il vous sera également possible de comprendre et mettre en contexte les événements qui se déroulent dans le monde voire même donner un sens aux actions des acteurs qui les font.

ORGANISATION / MODE D'ÉVALUATION

Lectures

Un recueil de textes est mis à la disposition des participants et est également disponible à la COOP. Il est fondamental que les étudiants fassent les lectures suggérées. Ceci pour le bon déroulement du cours et la préparation des examens prévus à cette fin.

EVALUATION

L'évaluation se fera de la manière suivante : examen INTRA (35%), travaux d'étape (30%), examen de FIN DE SESSION (35%).

1.) EXAMEN INTRA (35%)

L'examen intra compte pour 35% de la note finale. L'objectif de cet examen est de prendre la mesure des connaissances acquises durant la première portion du cours. Vous répondrez à des questions précises portant sur certains aspects et éléments fondamentaux des relations internationales.

Certaines questions préparatoires vous seront communiquées une semaine avant la date de l'examen.

Date de l'examen intra : 18 octobre 2018

2.) Travaux d'étape (3 x 10 = 30%)

Vous devez rédiger 3 travaux d'étape de deux à **trois pages** chacun. Le travail d'étape est un essai court consistant à répondre à une question se rapportant à une partie importante de la matière vue tout au long du déroulement de la session.

Le travail d'étape doit être remis aux dates prévues à cet effet :

Premier travail : 4 octobre

Deuxième travail : 8 novembre

Troisième travail : 29 novembre

Chaque travail d'étape compte pour **10 points** de l'évaluation finale, ce qui équivaut à un total de **30 points**. Ceci doit être remis en classe au tout début de la séance fixée. Pas d'envoi de travail par courriel. Si, pour une raison quelconque, vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter au cours, vous devrez remettre et faire estampiller votre fiche au secrétariat du Département de science politique le jour même.

Le travail d'étape doit être écrit dans un texte continu, contenir au **maximum 2-3 pages** et exprimer une prise de position autonome sur la question en débat. La démarche recommandée est la suivante :

- 1. Une introduction suivie de la position défendue**
- 1. Un bref développement dans lequel vous apportez des arguments au soutien de votre position.**
- 2. Une conclusion dans laquelle vous montrez le lien existant entre la position défendue (thèse) et les arguments présentés, le tout suivi de quelques réflexions et appréciations finales.**

Critères d'évaluation de chaque travail d'étape :

Introduction : 3 points

Argumentaire : 3 points

Conclusion : 3 points

Présentation générale (page de couverture, forme et qualité du travail dans son ensemble) : 1 point

3.) Examen final en classe (35%)

Cet exercice compte pour **35% de la note finale**. Son but est d'amener l'étudiant (e) à procéder à un examen analytique autonome au sujet de la matière du cours vue en classe.

L'examen aura lieu en fin de session et portera sur l'ensemble des lectures et notes de cours. Celui-ci sera divisé en deux parties. La 1ère partie sera composée de cinq (5) questions obligatoires (réponses courtes, max 10-15 phrases pour chaque question/ réponse), et comptera pour 15 % de la note de l'examen.

Dans la 2ème partie, vous répondrez à deux (2) questions à développement moyen (2-3 paragraphes pour chaque question/ réponse) parmi un choix de trois (3) questions. Cette partie comptera pour 20 % de la note finale. Il s'agira de tester la capacité de l'étudiant (e) à présenter et soutenir un point de vue de manière claire ou à soulever des interrogations, identifier des enjeux pertinents et/ ou poser un questionnement critique et cohérent sur un aspect spécifique des relations internationales.

Date de l'examen final : 13 décembre 2018 (EN CLASSE)

PLAN DU COURS

6 septembre –

Introduction générale – Brèves considérations sur le champ des relations internationales : hier, aujourd'hui et demain - Présentation du cours et organisation de la session

Première partie - Préalables conceptuels et outils analytiques

13 septembre –

Le concept de relations internationales

Marcel Merle « Le concept de relations internationales » in *Forces et enjeux dans les relations internationales*. Paris Economica, 1985, p. 1-11.

Dario Batistella « Les Relations internationales » *Revue Sciences humaines* No 183, 2007, p. 52-56.

Thierry Balzacq, Frédéric Ramel, « Univers disciplinaires et études des RI », in Thierry Balzacq et al, *Traité de relations internationales*, Presses de Sciences Po, 2013, p. 267-276.

20 septembre –

Acteurs et agents des relations internationales

Bertrand Vayssière, « Europe et souveraineté : La notion d'Etat, des penseurs classiques aux réalités actuelles » *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, No. 95 (juillet. - septembre 2007), p. 151-166

Pascal Boniface « Les acteurs internationaux » in *Comprendre le monde*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 31-57.

François Gaulme, « États faillis, États fragiles : concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale », *Politique étrangère* 2011/ 1 (Printemps), p. 17-29.

27 septembre –

Système et ordre en relations internationales

Philippe Braillard, « Le concept de système dans l'étude des relations internationales » in *Théorie des systèmes et relations internationales*, Bruxelles, Émile Bruyland, 1977, p. 27-50

Philippe Moreau Desfarges « Brève histoire des ordres mondiaux » in *L'ordre mondial*, Paris, Armand Colin, 3^{ème} édition, 2003, p. 33-65.

Gilles Bertrand « Ordre international, ordre mondial, ordre global » *Revue internationale et stratégique*, Vol 54, No 2, 2004, p. 99-107.

**Deuxième partie – Forces profondes et rivalités de puissance :
Les tendances majeures dans l'histoire internationale depuis la Grande Guerre**

4 octobre –

L'Entre Deux Guerres et la montée des extrêmes

Christian Birebent « La fragilisation du système mondial : premières, Grande Dépression, méfiance » dans *Les Relations internationales 1919-1939 : La paix impossible ?* 2009, *Ellipses*, p. 209-230.

Victor-Yves Gheballi « La gestion des conflits internationaux par la Société des Nations : Rétrospective critique » *Études internationales*, Vol. 31, No 4, 2000, p. 675-690.

Georges-Henri Soutou, « Réflexions sur l'échec de la sécurité collective et ses raisons », *Transversalités* 2011, Vol 3, No 119, p. 177-188.

À REMETTRE - Travail d'étape 1

QUESTION : Selon vous, le portrait du monde actuel infirme ou confirme-t-il l'idée selon laquelle les relations internationales se déroulent dans un environnement anarchique ?

11 octobre -

La scène internationale de 1945 à la fin du monde bipolaire

Pascal Boniface « La fin du monde bipolaire » in *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, 3^{ème} édition, chapitre 6, Dalloz, Paris, 2010, p. 132-163.

CVCE « La guerre froide (1945-1989), Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe », http://www.cvce.eu/content/publication/2011/11/21/6dfe06ed-4790-48a4-8968-855e90593185/publishable_fr.pdf

**18 octobre –
Examen INTRA**

**25 octobre –
Semaine de lecture**

**1^{er} novembre –
Polarité et hégémonie : le grand échiquier du 21^{ème} siècle**

Justine Faure et Yannick Prost « La scène internationale depuis 1990 » in *Relations internationales. Histoire, Questions régionales, Grands enjeux*, Ellipses, Paris, 2008, p. 141-177.

Zaki Laïdi, « Les BRICS : un cartel d'ambitions souverainistes », *Le Débat* 2011, Vol 5, No 167, p. 50-59.

Troisième partie - L'environnement international : les thématiques de fond

**8 novembre –
La sécurité internationale et les questions stratégiques**

Dario Battistella *Théorie des relations internationales*, chapitre 15 « La Guerre et la Paix », Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 495-529.

Thierry Balzacq, « Qu'est-ce que la sécurité nationale ? », *Revue internationale et stratégique* 2003/ 4 (n° 52), p. 33-50.

Pélopidas Benoît, « La prolifération est-elle inéluctable ? », *Revue internationale et stratégique*, 2010/ 3 no 79, p. 131-136.

David Baldwin « The Concept of Security » *Review of International Studies* (1997), No 23, p. 5-26

**15 novembre –
Les relations économiques internationales**

Stéphane Paquin, « Chapitre 15. L'économie », in Thierry Balzacq et al. *Traité de relations internationales*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Références », 2013, p. 307-325.

Diane Ethier « Le système économique international depuis 1945 » in Diane Ethier *Introduction aux Relations internationales* Quatrième édition, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 233-261.

Delphine Allés, Frédéric Hamel, Pierre Grossier « Les acteurs économiques » in *Relations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2018, p. 155-169.

À REMETTRE - Travail d'étape 2

QUESTION – Certains estiment que la présence d'une puissance hégémonique rend l'environnement international plus stable et pacifique. D'autres pensent, au contraire, que cette situation est susceptible de mener à une guerre générale. Discutez. Justifiez votre argument par un exemple tiré d'un moment international donné.

22 novembre-

Les organisations internationales et la coopération multilatérale

Guillaume Devin et Delphine Placidi-Frot, « Les évolutions de l'ONU : concurrences et intégration », *Critique internationale*, 2011, Vol 4, No 53, p. 21-41.

Philippe Moreau Desfarges, « De la SDN à l'ONU », *Pouvoirs*, 2004, Vol. 2, No 109, p. 15-26.

29 novembre –

Politique étrangère et diplomatie

Dario Battistella, « L'intérêt national », dans Frédéric Charillon, *Politique étrangère : nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002, ch. 5, p. 139-166.

Claude Roosens et Joao Bento Beja « Définition et repères » in Claude Roosens, Valérie Rosoux et Tanguy de Wilde d'Estmael (dir.) *La Politique étrangère*, Peter Lang, Bruxelles, 2004, p. 23-36.

Sébastien Barthe, Charles-Philippe David, « La politique étrangère », in Thierry Balzacq et al, *Traité de relations internationales*, Presses de Sciences Po, 2013, chapitre 35. p. 907-932.

À REMETTRE – Travail d'étape 3

En quelques paragraphes, veuillez exprimer en quoi et comment les outils conceptuels que vous avez appris dans le cadre du cours 'Introduction en relations internationales' vous permettent-ils de comprendre et d'apprécier la sortie du Royaume Uni de l'Union européenne.

6 décembre –

Présentation succincte des approches de base en relations internationales

R. Aron, « Qu'est-ce qu'une théorie des R.I.? », *Revue française de science politique*, vol. 17, no.5, octobre 1967, p. 837-861

Dario Battistella *Théorie des relations internationales*, chapitre 3 « La discipline des relations internationales », Paris, Presses des Sciences Po, 2006, p. 75-107.

Stephen Walt « International Relations: One World, Many Theories » *Foreign Policy*, No. 110, printemps 1998, p. 29-46

<http://faculty.maxwell.syr.edu/hpschmitz/PSC124/PSC124Readings/WaltOneWorldManyTheories.pdf>

13 décembre - Examen final (en classe)

Revue spécialisée en Relations internationales:

Alternatives - Critique internationale - Études internationales - Global Environmental Politics - Global Governance - Globalizations -International Journal -International Feminist Journal of Politics - International Organization - International Security - International Studies Quarterly - Journal of Conflict Resolution – Millennium Journal of International Studies - Politique étrangère – The Diplomat – Revue canadienne de science politique – Latin American Journal of International Affairs - La revue internationale et stratégique - Review of International Political Economy - Review of International Studies – Revue de la Régulation - Third World Quarterly - World Politics

Lectures quotidiennes et hebdomadaires de l'actualité:

The New York Times, The Guardian

Le Monde, Le monde diplomatique, El Pais

The Economist: <http://www.economist.com>

Courrier international: <http://www.courrierinternational.com>

Politique étrangère : <http://www.ifri.org/f/publications/pe/pe.htm>

Foreign Affairs: <http://www.foreignaffairs.org>

Foreign Policy <http://www.foreignpolicy.com>

Project Syndicate <http://www.project-syndicate.org/>

New Internationalist <http://www.newint.org/>

Annuaire français des relations internationales

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348
calacs@uqam.ca
www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM